PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 12 septembre 2023 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- le conseiller monsieur Paul Gauthier

sous la présidence du maire suppléant, monsieur Paul Gauthier.

Le maire monsieur David McKay est absent. Les conseillers (ères) mesdames Mélissa Morin, Kim Jones et monsieur Danny Raymond sont absents. La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est présente et agit comme secrétaire d'assemblée. La greffière-trésorière adjointe madame Manon Cuillerier est aussi présente. Le siège numéro 6 est vacant.

Monsieur le maire suppléant Paul Gauthier vérifie et constate qu'il n'y a pas quorum.

**2023-09-01** **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QU'une heure s'est écoulée après que le défaut du quorum a été constaté,

il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance ordinaire du 12 septembre 2023 soit ajournée, conformément à l'article 155 du *Code municipal du Québec*

Je soussigné, Paul Gauthier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Monsieur Paul Gauthier, maire suppléant